

Introduction

D'avril 2021 à novembre 2023, les toitures et la façade de l'hôtel de ville de Mons ont fait l'objet d'une restauration. À cette occasion, son plus célèbre et fidèle locataire, le singe du Grand'Garde, a dû être délogé et mis en réserve pour sa sécurité à l'Artothèque de Mons. Outre ses missions de conserver, d'étudier, de restaurer et de valoriser les collections communales montoises, l'Artothèque propose aux visiteurs un parcours d'exposition qui fut dédié au singe et à l'histoire de l'hôtel de ville à travers les collections patrimoniales montoises de juin 2022 à septembre 2023. Profitant du fait que le singe était plus accessible que jamais, diverses analyses et études ont été menées dans le but d'en apprendre davantage sur son histoire matérielle. Elles ont réuni différents acteurs montois de la recherche. En premier lieu, une équipe du Click dirigée par Martin Waroux (UMONS) a numérisé en 3D la sculpture, permettant de figer son image et son volume à un moment précis et sous toutes ses faces. En outre, l'Artothèque a souhaité bénéficier de l'expertise du Service de Métallurgie de la Faculté polytechnique de l'UMons pour tenter de répondre aux questions encore sans réponse sur l'origine du singe. L'objectif était de mieux caractériser la matière et sa mise en œuvre pour affiner la chronologie tout en s'appuyant sur les faibles sources historiques en notre possession.

Contexte

À la vérité, on ne sait d'où il vient, ni pourquoi il est là... (Heupgen, 1933-1934).

Bien qu'il trône fièrement sur la Grand'Place et soit connu de tous les Montois, les origines du singe et la raison pour laquelle il est placé sur l'hôtel de ville sont encore pleines de mystère (Fig. 1). Au fil du temps, beaucoup d'historiens se sont risqués à développer des hypothèses dont les trois plus vraisemblables sont les suivantes. Pour certains (Van Caenegem, 2003, p. 331), il s'agirait du chef-d'œuvre d'un forgeron. En effet, dès l'époque médiévale, au sein des corporations, un compagnon devait réaliser une pièce appelée « chef-d'œuvre » pour accéder à la maîtrise de son art et témoigner de la qualité de son apprentissage. Il est également possible que le singe, placé en surplomb à droite de l'escalier qui mène au sous-sol, soit une ancienne enseigne d'une taverne qui, au XIX^e siècle, occupait les caves de l'hôtel de ville

jusqu'aux travaux de restauration de celui-ci vers 1896 (*L'Ropieur*, 1904). Si cela peut sembler curieux aujourd'hui, c'est un phénomène encore fort répandu dans le monde germanique où les établissements de ce type y portent le nom de *Ratskeller*. Finalement, certains avancent l'hypothèse selon laquelle le singe était utilisé comme pilori (Hublard, 1926, p. 53). En effet, l'hôtel de ville, lieu d'application de la justice dès son édification au XV^e siècle, présentait en façade un lieu d'infamie pour les criminels (Van Caenegem, 2003, p. 331). Le singe pourrait être un élément décoratif d'un pilori pour enfants. Inspirant la moquerie, il serait le pendant du carcan réservé aux adultes. Les gravures anciennes en témoignent et montrent, à droite du porche principal, une structure en bois flanquée de menottes (*La maison de Ville de Mons*, 1743). L'anneau entre les jambes du singe pourrait recevoir le cordon d'une paire de menottes ou d'un collier.

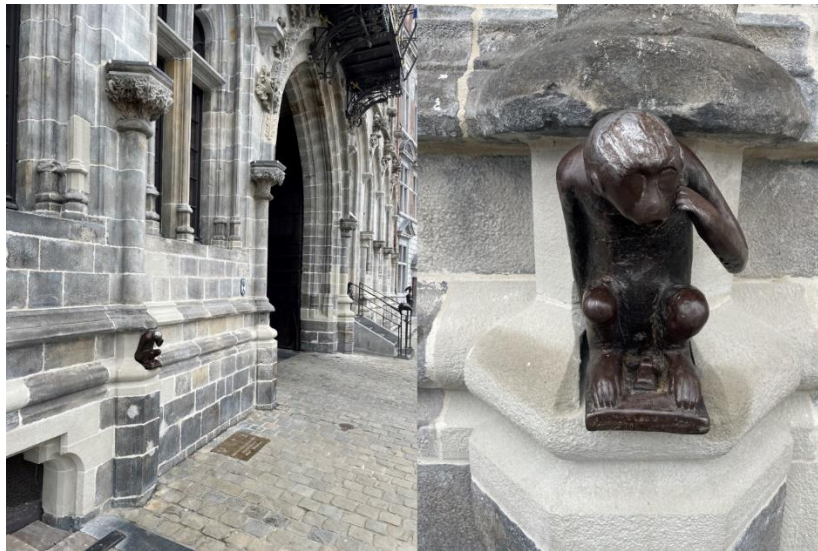


Figure 1 - Mons : le singe du Grand'Garde sur la façade de l'hôtel de ville.

La plus ancienne représentation que nous avons du singe est un projet pour la façade de l'hôtel de ville daté de 1723, par l'architecte-sculpteur Claude-Joseph de Bettignies. Bien que fort abîmé, le document conservé aux Archives de la Ville permet de voir le singe installé sur le deuxième pilastre à gauche du porche d'entrée et tourné davantage vers le porche et le carcan pour adultes que vers la Grand'Place. Cette orientation suggère ainsi peut-être l'usage du singe en tant que pilori et nous indique surtout qu'au XVIII^e siècle, le singe était positionné différemment qu'aujourd'hui. Le changement a probablement été opéré au cours d'une des restaurations de la façade de l'hôtel de ville au cours du XIX^e siècle (Hennebert, 1949, p. 21). En outre, lors des travaux de restaurations de la façade terminés en 2023, il a été constaté que le singe était scellé à l'aide d'un mortier récent qui prouve bien que des modifications ont déjà

été réalisées antérieurement. Malheureusement, aucun texte ou relevé spécifique n'a été conservé dans les Archives de la Ville de Mons.

Il est également important de noter que le singe a toujours occupé une place importante dans l'imaginaire occidental, en particulier dans les bestiaires. À la fin du Moyen Âge, l'animal est vu dans l'art profane tantôt comme un double de l'homme ironique et farceur, en raison des similitudes physiques qui les lient, tantôt comme un représentant de ses pouvoirs (Gros Lambert, 2022, p. 28). L'origine du singe montois prend probablement sa source à l'époque médiévale et, si aucun document ne permet d'affirmer aujourd'hui qu'il remonte au XV^e siècle, époque de construction de l'hôtel de ville gothique, quelques considérations permettent en tout cas de l'envisager.

Le singe n'est pas un animal qui vit naturellement dans nos régions et, pourtant, il est connu et occupe une place de choix dans le bestiaire médiéval (BARON, 2002, p. 183). En effet, à cette époque, le singe vit dans les villes, dans les palais, dans les cours et les hôtels particuliers. Il est même considéré comme un animal domestique. Les documents sur les ménageries qui nous sont parvenus nous apprennent que plusieurs espèces de singes sont prisées et que le choix de l'une ou de l'autre est significatif du rang social du propriétaire (Buquet, 2013, p. 103). Plus le singe est grand, coloré, rare et vient de loin, plus il est un témoignage de richesse. A contrario, le macaque berbère ou magot, originaire du Maghreb, est considéré comme le singe du pauvre. Relativement docile, un singe est exhibé par des dresseurs d'animaux pour amuser les habitants des villes et lors des foires. Il est courant de le voir en laisse, accompagnant jongleurs et comédiens (Buquet, 2013, p. 109). C'est à cette espèce que le singe du Grand'Garde appartient; ce qui correspond parfaitement à l'esprit populaire de l'objet.

Analyses archéométriques

Des radiographies X ont été effectuées sur le singe afin de vérifier sa massivité ainsi que la présence ou l'absence de parties creuses (Fig. 2). Les radiographies montrent que la statue est massive, sans volume creux. Elle est constituée d'un même alliage et le socle semble de même nature que le corps. Les différences de contraste sont dues à des différences d'épaisseur de matière traversée par les rayons X. Le corps et le socle de la statue semblent donc avoir été réalisés en une seule pièce.

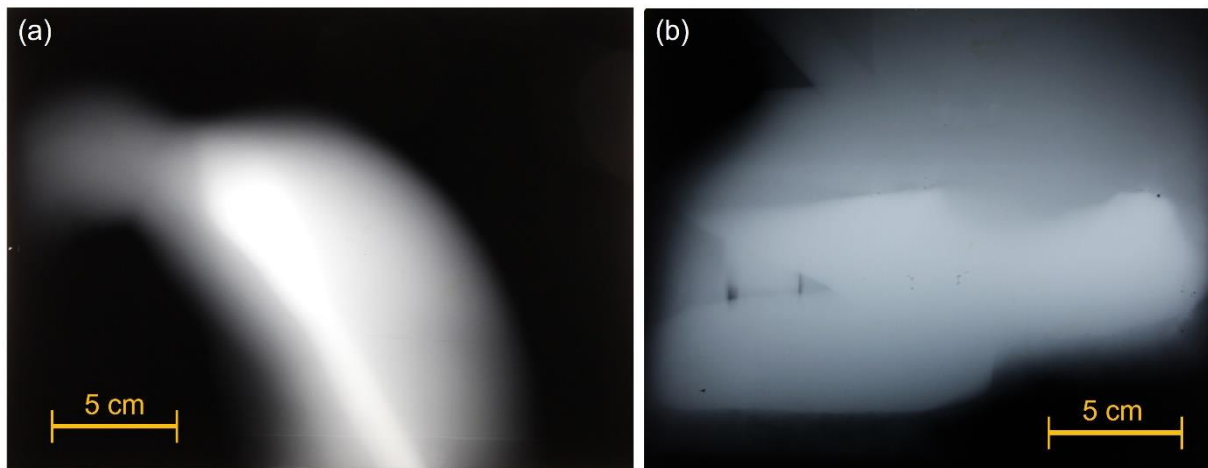


Figure 2 - Radiographie X du singe du Grand'Garde : a. Corps de la statue ; b. Socle de la statue.

Des copeaux ont été prélevés dans le dos du singe afin d'effectuer une détermination de la teneur en carbone de l'alliage utilisé. En outre, un échantillon du socle a été découpé, enrobé, poli et attaqué métallographiquement afin d'en révéler la microstructure. L'analyse métallographique permet d'obtenir des informations sur la nature de l'alliage ainsi que sur les différentes impuretés présentes dans celui-ci, sous la forme d'inclusions.

La teneur en carbone mesurée dans les copeaux vaut 0,1 % pds. Cela signifie que l'alliage est un acier à basse teneur en carbone. Les images obtenues (Fig. 3) montrent que le socle de la statue se compose essentiellement de grains de ferrite (fer quasiment pur, ne contenant que très peu de carbone) parsemés d'inclusions et de porosités (a). La présence d'îlots de perlite (constituant métallographique typique des aciers à l'équilibre ; b) et de cémentite tertiaire aux joints de grains (c) est également observée après attaque métallographique. Les inclusions ont été analysées par microscopie électronique à balayage afin d'en déterminer la composition chimique et d'en apprendre plus sur les impuretés présentes dans l'alliage. Les inclusions sont de deux natures différentes : soit des oxydes de fer, soit des inclusions complexes provenant de restes de laitier.

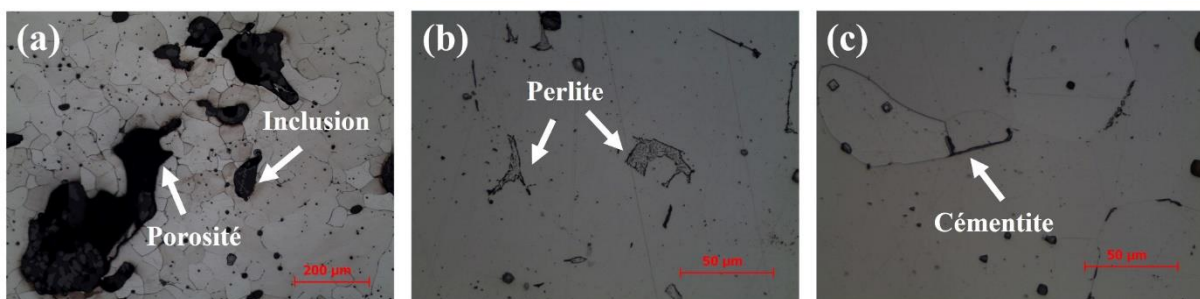


Figure 3 - Images de la microstructure du socle de la statue : a. Matrice ferritique contenant des porosité et des inclusions ; b. Mise en évidence de la perlite ; c. Mise en évidence de la cémentite.

Les inclusions de laitier (Fig. 4) sont constituées de trois phases solides :

- une phase dendritique gris clair (1) contenant de l'oxyde de fer avec des impuretés de chrome, de cuivre, d'aluminium et de titane ;
- une phase dendritique gris foncé (2) contenant des quantités non négligeables de silicium, de phosphore et de soufre ;
- la matrice des inclusions, essentiellement composée d'oxydes (3), comportant du phosphore et du calcium en grande quantité.

Grâce à la présence de ces inclusions de laitier, on peut formuler l'hypothèse selon laquelle la statue serait constituée d'un acier de bas-fourneau, c'est-à-dire obtenu sans passage par l'état liquide.

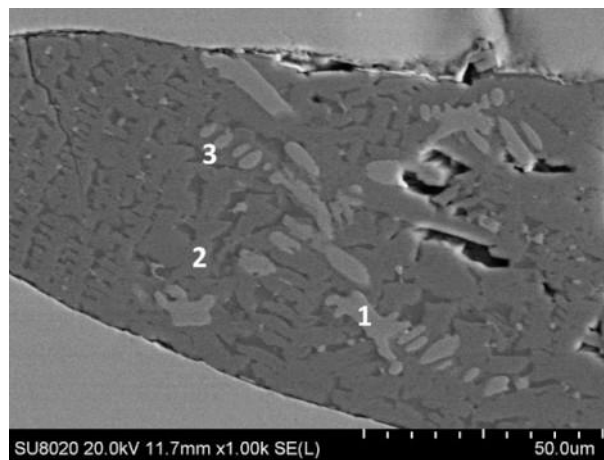


Figure 4 - Image d'une inclusion de laitier par microscopie électronique à balayage.

Conclusion

Les différentes analyses métallographiques menées sur le singe du Grand'Garde ont permis d'appréhender la technique de fabrication de la statue. La microstructure, essentiellement composée de ferrite avec quelques îlots de perlite et de cémentite tertiaire, ainsi que la présence de nombreuses porosités et inclusions, permettent de proposer l'hypothèse selon laquelle la statue serait constituée d'un acier de bas-fourneau. Celle-ci aurait donc été réalisée par forgeage, ce que corroborent les teneurs importantes en phosphore et soufre des inclusions.

Bibliographie

BARON F., 2002. Le singe au Moyen Âge, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, s.n., p. 182-185.

BUQUET T., 2013. Les animaux exotiques dans les ménageries médiévales. In : TOUSSAINT J., *Fabuleuses histoires des bêtes et des hommes*, Namur (Monographies du Musée provincial des arts anciens du Namurois, 61), p. 97-121.

GROSLAMBERT Y. (dir.), 2022. *Malin comme un singe. Le singe et ses représentations, miroir caricatural de l'humanité*, Milano.

HENNEBERT H., 1949. *L'hôtel de Ville de Mons*, Mons.

HEUPGEN P., 1933-1934. Viéseries, *La Province*, s.p.

HUBLARD É., 1926. *Mons jadis et aujourd'hui. Pour mieux connaître et aimer la terre natale*, Mons.

L'Ropieur, 1904, *L'Ropieur, Gazette wallonne in route tous les Quinze Jours*, 10^e année, 12, 10-23 juin, p. 1, col. 1.

VAN CAENEGEM B., 2003. Sur la façade de l'Hôtel de Ville de Mons : l'énigme du Singe du Grand-Garde, *Annales du Cercle archéologique de Mons*, 79, p. 331-341.

Sources

La maison de Ville de Mons, J.-L. Kraft, 1743 (Mons, Pôle muséal de la Ville de Mons, inv. Fer.E.12).

Plan de la façade de l'hôtel de ville avec projet d'un second étage et d'un campanile, C.-J. de Bettignies, 1723 (Mons, Archives de la Ville, s.n.).